

COMPÉTITION • JEUNES • RUNNING • FORME ET SANTÉ

LICENCE | ADHÉSION [validité du 01.09.2023 au 31.08.2024]

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

[fiche d'inscription dûment remplie + certificat médical valide ou copie du questionnaire de santé daté signé + autorisation parentale si applicable + paiement]

Remplir en lettres capitales et cocher les cases

Adhésion au club Nouvelle [adhésion ou licence] Renouvellement [adhésion ou licence] - N° de licence FFA

Coordonnées de l'athlète [parent(s), représentant légal - si applicable]

NOM de l'athlète PRÉNOM de l'athlète
 Sexe F M Date de naissance / / Nationalité
 Adresse complète
 Code postal Commune
 Téléphones [fixe & portable] / / / / / / / /
 Adresse mail principale*
 *SVP : **Écrire le plus lisiblement possible** >> cette adresse servira à la réception de la licence et pour toute communication du club.

Adhésion/Licence École d'Athlé Athlé Compétition Athlé Running Athlé Santé

TARIFS	TYPES ADHÉSIONS/LICENCES		Catégories	PAIEMENT
ADHÉSION 120 €	École d'athlétisme sans compétition	Jeux de motricité - Découverte des différentes disciplines - Passage du Pass'Éveil. Approche ludique multidisciplinaire - Passage du Pass'Pouss.	EA PO	POSSIBILITÉ DE PAYER EN 3 FOIS [encaissements sur 2023] - septembre - octobre - novembre
LICENCE 130 €	Athlé compétition avec championnats	Apprentissage des techniques d'athlétisme. Athlé performance - Entraînement, spécialisation, compétitions individuelles et collectives. <i>PORT DE LA DERNIÈRE ÉDITION DU MAILLOT OFFICIEL CLUB LORS DES COMPÉTITIONS</i>	BE - MI CA - JU à MA	RÈGLEMENTS ACCEPTÉS - espèces - chèques bancaires - chèques ancv - pass'sport*
	Athlé running hors championnats	Activités [footing, étirements, condition physique, fractionnés] visant à faire débiter ou reprendre la course à pied à des personnes à la recherche de la convivialité et de l'émulation d'un groupe et de conseils d'un entraîneur, ou à faire progresser des coureurs préparant des courses.	CA à MA	
	Athlé santé marche nordique	Activités encadrées par un entraîneur diplômé ou Coach Athlé Santé, adaptées à un public qui recherche une pratique tournée vers le bien-être, la détente, la lutte contre la sédentarité et ses effets [marche nordique, running entretien, remise en forme, condition physique].	CA à MA	

CATÉGORIE D'ÂGE 2024 (valables du 31/10/2023 au 01/11/2024)		
masters	MA	1989 & avant
seniors	SE	1990 à 2001
espoirs [U23]	ESP	2002 à 2004
juniors [U20]	JU	2005 & 2006
cadets [U18]	CA	2007 & 2008
minimes [U16]	MI	2009 & 2010
benjamins [U14]	BE	2011 & 2012
poussins [U12]	PO	2013 & 2014
école athlé [U10]	EA	2015 à 2017

Détail catégorie masters		
MASTERS hommes & femmes	M0	1989 à 1985
	M1	1984 à 1980
	M2	1979 à 1975
	M3	1974 à 1970
	M4	1969 à 1965
	M5	1964 à 1960
	M6	1959 à 1955
	M7	1954 à 1950
	M8	1949 à 1945
	M9	1944 à 1940
M10	1939 & avant	

* Pass'sport : pour les jeunes de 6 à 16 ans dont le quotient familial est ≤ à 600 et pour les jeunes de 6 à 20 ans en situation de handicap

MAILLOT		TAILLES [HOMMES & FEMMES]					TARIFS	
COMPÉTITION	Maillot officiel du club devant être porté lors des compétitions en championnats	<input type="checkbox"/> XS	<input type="checkbox"/> S	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> XL	<input type="checkbox"/> XXL	35€*

*paiement des maillots indépendamment de l'adhésion au club

Engagement de l'athlète à la Compétition [championnats] & au Bénévolat [athlètes & parent/représentant légal]

- Le Licencié Compétition **s'engage à participer** au minimum **4 fois** dans la saison, aux compétitions officielles afin de marquer des points pour le classement national du club. Les championnats départementaux de cross, en salle, estivaux et interclubs comptant parmi les plus importantes et prioritaires des rencontres, toute non-participation devra être valablement justifiée. Un athlète sélectionné qui ne souhaite pas collaborer en équipe pourra se voir refuser l'inscription dans un championnat individuel. Cette démarche entre dans «Le projet du club» par conséquent les dates doivent être retenues dès la parution du calendrier.
- Les Licenciés Compétition & Running peuvent représenter le club le **11 novembre** lors du «**Cross du Courrier de l'Ouest**». Cette contribution rapportera des points qui seront valorisés. C'est une journée ouverte à tous de 8h45 à 17h00. Chacun peut y être coureurs, bénévoles (aide au stand restauration ou aide aux jurys) et spectateurs.
- l'athlète ou son représentant légal **s'engage à prendre part à**, au moins, **2 organisations du club** sur la saison : défi urbain, cross, interclubs, etc. Les besoins en personnel sur les tâches sont variés et ajustables en fonction des disponibilités : l'engagement d'aide apportée sur une manifestation, n'empêche en rien de la suivre ou d'y participer.
- Demande d'engagement** des parents des jeunes athlètes [école d'athlé] : aide aux jurys, aide à l'encadrement, ... Ces coups de mains seront toujours accompagnés des connaissances athlétiques de jurys. Tout en suivant votre enfant, vous participez à la bonne marche du club.

Date & Signature de l'adhérent | du licencié [parent ou représentant légal en cas d'athlète mineur]

4 Certificat médical [à remplir ci-dessous]

!!! PENSER À CONSERVER UN DOUBLE !!!

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Running, Licences Athlé Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant «l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition» datant de moins de 6 mois à la date de prise de la licence.
- Pour l'Adhésion École d'Athlétisme, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant «l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme» datant de moins de 6 mois à la date de prise de la Licence.
- Pour le Renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport*, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voit dispensé de présenter un nouveau certificat médical.

*RAPPEL du décret n°2016-1157 du 24 août 2016 prévoyant qu'à compter du 1^{er} juillet 2017, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication pourra être exigée tous les 3 ans dans le cadre d'un renouvellement de licence. Le sportif devra néanmoins renseigner, entre chaque renouvellement triennal, un questionnaire de santé. (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

Je soussigné(e), Docteur.....certifie avoir examiné ce jour
Nom.....Prénom.....Né(e) le / /
et avoir conclu en l'absence de contre-indication de la pratique de l'athlétisme (Santé loisir et Marche nordique) et de la course à pieds en compétition*.

Fait àle / / signature & cachet

* Je l'ai informé de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.
Pour les non licenciés pratiquant la course à pied en compétition ce certificat est valable un an. Pour la prise d'une licence dans un club d'athlétisme FFA ce certificat est valable 3 ans (sous réserve de répondre à un questionnaire médical fourni par la fédération).

4 Engagement du soussigné au respect des statuts & règlements [Fédération Française d'Athlétisme et Fédération Internationale d'Athlétisme]

- **Droit à l'image** : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

J'accepte l'utilisation de mon image

Je refuse l'utilisation de mon image

- **Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978)** : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. À cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

Je refuse la transmission des informations

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ATHLÈTES MINEURS

Je soussigné(e), Nom Prénom
Adresse.....Téléphone / / / /
agissant en qualité de Père Mère Tuteur(trice)
de l'enfant, Nom Prénom

- **autorise** mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein de l'ESSHA [Entente Sportive Segré Haut-Anjou] pour la saison 2023/2024 et à participer aux compétitions & aux sorties hors compétitions organisées par le club (couvert par l'assurance des parents).
- **autorise** les responsables de l'encadrement (compétitions ou sorties) à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant (en cas de contre-indication médicale, prière d'en informer les responsables concernés).
Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement sanguin.
- **autorise** un des responsables de l'encadrement ou un parent en cas de co-voiturage, à transporter mon enfant dans son véhicule personnel.
- **accepte** que des photographies de mon enfant, des accompagnants, soient diffusées sur le site internet du club et autres supports pour promouvoir le sport.

Fait àle / / signature